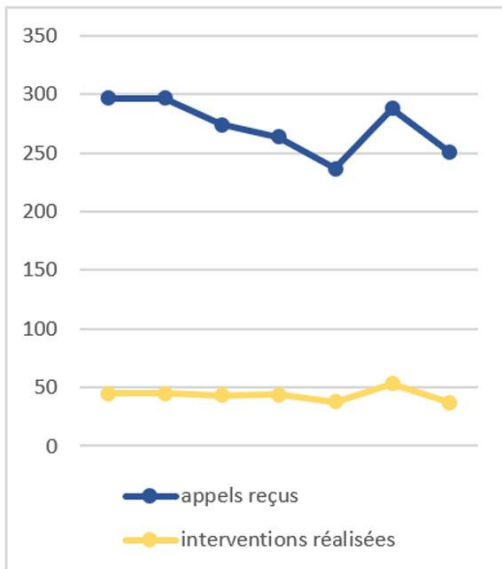


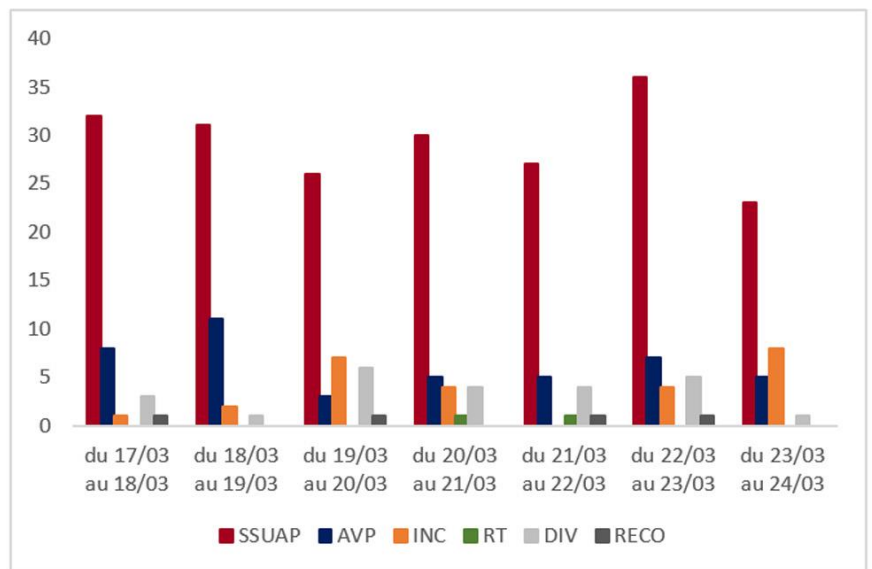


## Activité opérationnelle

APPELS



RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTIONS



	du 17/03 au 18/03	du 18/03 au 19/03	du 19/03 au 20/03	du 20/03 au 21/03	du 21/03 au 22/03	du 22/03 au 23/03	du 23/03 au 24/03
appels reçus	297	297	274	264	237	288	251
interventions réalisées	45	45	43	44	38	53	37

	du 17/03 au 18/03	du 18/03 au 19/03	du 19/03 au 20/03	du 20/03 au 21/03	du 21/03 au 22/03	du 22/03 au 23/03	du 23/03 au 24/03
SSUAP	32	31	26	30	27	36	23
AVP	8	11	3	5	5	7	5
INC	1	2	7	4	0	4	8
RT <sup>1</sup>	0	0	0	1	1	0	0
DIV <sup>2</sup>	3	1	6	4	4	5	1
RECO <sup>3</sup>	1	0	1	0	1	1	0

<sup>1</sup> risques technologiques : concernant le gaz, les pollutions et les risques NRBCe.

<sup>2</sup> opérations diverses : concernant les animaux, les inondations, les ouvertures de porte, la protection des biens...

<sup>3</sup> reconnaissances : reconnaissance spécifique, pour levée de doute...



## - Interventions marquantes -

### 17 MARS

**LE VIGEANT** : intervention pour un feu d'habitation, suite à une défaillance électrique. Les deux occupants ayant inhalé des fumées ont été transportés, blessés légers, sur le CHU de Poitiers.

### 18 MARS

**CNPE - CIVAUX** : intervention pour un échauffement d'un déshumidificateur sur circuit de ventilation de la salle des commandes du bâtiment électrique tranche 2 (zone non contrôlée). Aucune victime, aucun impact sur la poursuite de l'exploitation.

### 19 MARS

**NEUVILLE-DE-POITOU** : intervention pour un feu d'habitation, d'une surface d'environ 120m<sup>2</sup>. L'action des sapeurs-pompiers a permis de sauver 50% de la maison. Cinq personnes ont été relogées chez un voisin.

### 22 MARS

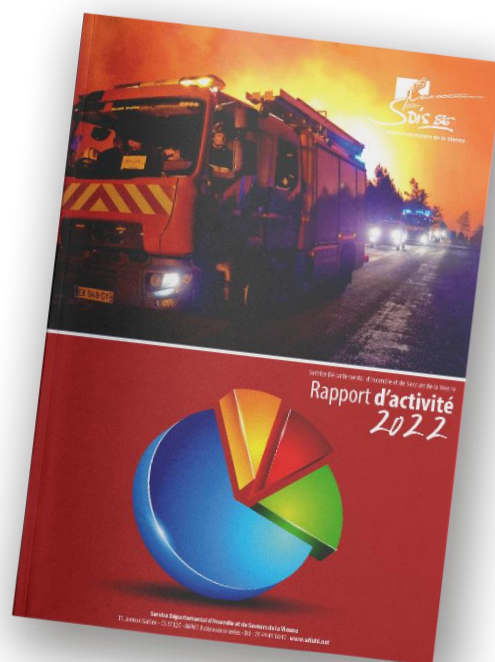
**CHERVES** : intervention pour un feu d'habitation R+1, impactant la cuisine et les chambres. Une lance a été nécessaire pour maîtriser le sinistre. Les 2 occupants, non blessés, sont relogés chez des voisins.

### 23 MARS

6 interventions pour feux voie publique sans gravité en lien avec les mouvements sociaux, 5 à Poitiers et 1 à Châtellerault.

## INFO + :

Le rapport d'activité 2022 est désormais disponible sur l'Extranet dans la rubrique « Liens »





## Actualités institutionnelles



### SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION - Baccalauréat professionnel métiers de la sécurité

Le SDIS de la Vienne collabore avec le lycée du Dolmen de Poitiers depuis l'année scolaire 2008-2009. D'abord sous l'appellation « *baccalauréat professionnel sécurité prévention* » (de 2008 à 2015), puis sous celle de « *baccalauréat professionnel métiers de la sécurité* ».

De 2008 à 2015, 24 élèves étaient répartis en classe de 1<sup>ère</sup> et de terminale. Des agents du SDIS dispensaient des cours au sein même de l'établissement. Les élèves de terminale avaient une immersion de 4 semaines en centre d'incendie et de secours et de 5 semaines de stages au centre de formation des sapeurs-pompiers de la Vienne (CFSPV). Peu importe le profil des élèves (pompiers/police/sécurité privée) l'ensemble d'entre eux suivaient le cursus dans chaque domaine.

Depuis 2015 la philosophie de la formation a quelque peu changé pour s'orienter sur des dominantes sécurité incendie, sécurité publique et sûreté. Les élèves ayant opté pour la dominante incendie effectuent 6 semaines d'immersion dans les 3 unités mixtes du département (Poitiers et Châtellerauld).

Depuis ces 15 ans de collaboration de nombreux élèves sont devenus sapeurs-pompiers (volontaire, professionnel, au sein de la Brigade de Paris ou chez les marins-pompiers) ou travaillent dans le domaine de la sécurité civile. Actuellement, cinq sapeurs-pompiers professionnels sont issus de ce baccalauréat au sein du SDIS de la Vienne.

La convention de coopération entre l'académie de Poitiers et les quatre SDIS de l'ancienne région Poitou-Charentes (Charente - 16 ; Charente-Maritime -17 ; Deux-Sèvres – 79 ; et la Vienne - 86) a été signée le vendredi 17 mars au centre d'incendie et de secours de Melle (79).





## Actualités institutionnelles



### VISITE DES ÉLU(E)S DU SECTEUR DE CHÂTELLERAULT AU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL

Dans le cadre des rencontres annuelles avec les maires et leurs adjoints, le chef de centre a convié les élus du secteur de 1<sup>er</sup> appel du centre de secours principal (CSP) de Châtellerault à se déplacer au sein de l'unité opérationnelle.

5 dates de rencontre ont été proposées avec pour objectifs de :

- **présenter le bilan d'activités opérationnel 2022 de l'unité**, complété par la synthèse opérationnelle de chaque commune ;
- **aborder de nombreux sujets** autour de la prévention (ERP), la prévision (Cartographie, ER, DECI), la formation dont les actions citoyennes, les exercices extérieurs dont le NOVI à la MFR... ;
- **réaffirmer la réelle nécessité de recruter des sapeurs-pompiers volontaires**, maillons complémentaires essentiels de la chaîne des secours et de développer les conventions de disponibilité avec les employeurs ;
- **présenter la Loi Matras** (Désignation d'un élu « sécurité civile » ou un correspondant « incendie et secours » par la commune, renforcement de l'obligation de réaliser un PCS...);
- **transmettre des supports de communication** (Permis de sauver, Mémento pour promouvoir le volontariat au sein des collectivités territoriales, le monoxyde de carbone...).

10 communes sur 12 ont participé à cette démarche de proximité, dont l'ensemble des élus a exprimé sa grande satisfaction sur ce moment d'échanges et de convivialité au cœur du CSP.

Une visite a clôturé chaque moment de rencontre et a permis de valoriser les personnels sapeurs-pompiers, la qualité du parc roulant et les infrastructures de l'unité de Châtellerault.



## Actualités institutionnelles



© Christophe CHARPENTIER | Service communication – SDIS 86.

### PRISE DE COMMANDEMENT DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES TROIS-MOUTIERS

Le lundi 20 mars dernier, le Capitaine Olivier BRICOUT s'est vu confier le commandement du centre d'incendie et de secours (CIS) des Trois-Moutiers.

Présidée par Monsieur Christophe PÉCATE, Sous-préfet de Châtelleraut, et par Madame Marie-Jeanne BELLAMY, Présidente du conseil d'administration, la cérémonie s'est déroulée dans les nouveaux locaux du centre d'incendie et de secours, en présence, notamment, de Monsieur Alain PICHON, Président du conseil départemental et de Monsieur Édouard RENAUD, vice-président du conseil d'administration.

Cette cérémonie fut l'occasion de remettre ses galons d'infirmière principale à Madame Magalie MICHOT, affectée au CIS des Trois-Moutiers depuis 2019 ; ainsi que la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon Or, au Lieutenant Christophe GAMBLIN, lequel assure, aux côtés du Capitaine BRICOUT, les fonctions d'adjoint au chef de centre.

Lors des allocutions, il n'a pas manqué d'être souligné le nouvel élan dans lequel s'inscrit le CIS des Trois-Moutiers. En effet, alors que l'effectif du centre était descendu à 19 sapeurs-pompiers opérationnels en début d'année, trois sapeurs-pompiers féminins ont été recrutés à l'issue de la journée de recrutement du 21 janvier dernier. Quatre nouveaux recrutements sont également attendus pour mai 2023, ce qui porterait l'effectif opérationnel à 26 sapeurs-pompiers.

Les autorités présentes ont chaleureusement manifesté au Capitaine BRICOUT leur soutien et leurs encouragements dans ses nouvelles attributions.

Enfin, une visite des nouveaux locaux du centre d'incendie et de secours – dont les personnels ont pu prendre possession le 4 mars dernier et dont l'inauguration est annoncée, après déconstruction de l'ancien bâtiment, le 3 juillet 2023 – a été proposée à l'issue de la cérémonie.

ALBUM PHOTO BIENTÔT DISPONIBLE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DU SDIS

Retrouvez toute l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne sur [www.sdis86.net](http://www.sdis86.net) ou sur nos réseaux sociaux :







## Actualités institutionnelles

### AVANCÉE DES TRAVAUX DU CIS DES TROIS-MOUTIERS

La phase de déconstruction de l'ancien bâtiment se poursuit sur le site du centre d'incendie et de secours des Trois-Moutiers et le calendrier de réalisation du projet reste conforme aux prévisions.





## Actualités juridiques

### AGRESSION D'UN SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL À BUXEROLLES

Dans la soirée du 25 octobre 2021, les sapeurs-pompiers du centre de secours principal (CSP) de Poitiers Saint-Éloi étaient appelés pour porter assistance à une personne en état d'ivresse, dans un hall d'immeuble situé rue des Amandiers, sur le territoire de la commune de Buxerolles.

Après avoir questionné la victime sur les éventuels médicaments, stupéfiants et alcool ingurgités préalablement pour adapter au mieux sa prise en charge, le chef d'agrès, sapeur-pompier professionnel s'était vu asséné un coup de poing dans la mâchoire de la part de la victime.

Un dépôt de plainte de l'agent agressé, ainsi qu'un dépôt de plainte du service avaient ensuite été réalisés et le prévenu était convoqué à comparaître pour les violences aggravées qui lui étaient reprochées ce mardi 21 mars 2023, devant le Tribunal correctionnel de Poitiers.

Le prévenu s'est présenté seul à l'audience et a exprimé n'avoir aucun souvenir de ladite soirée, en regard des substances ingurgitées ce soir-là eu égard à ses addictions à l'alcool et aux stupéfiants, outre des troubles psychologiques identifiés.

Le prévenu, âgé d'une trentaine d'années, a présenté des excuses à l'intention du sapeur-pompier agressé en s'adressant aux représentants du service.

Le Tribunal correctionnel a déclaré le prévenu coupable de violences aggravées sur un sapeur-pompier et a prononcé une peine d'emprisonnement de six mois assorti, intégralement d'un sursis probatoire d'une durée de deux ans, pendant lesquels il devra se conformer aux obligations suivantes :

- Se soigner (addiction à l'alcool, aux stupéfiants et pour ses troubles psychologiques) ;
- Travailler ;
- Indemniser les parties civiles.

Le prévenu dispose d'un délai de 10 jours pour interjeter appel de ce jugement.







## Revue de presse

la Nouvelle  
République.fr

### Poitiers : hommage aux victimes de la guerre d'Algérie

Publié le 19/03/2023 à 13:28 | Mis à jour le 19/03/2023 à 16:25



COMMÉMORATION - VIENNE



Lors de la cérémonie commémorative du 19 mars à Poitiers, ce dimanche 19 mars 2023.  
© (Photo NR-CP)

La cérémonie commémorative du 19 mars s'est déroulée devant le monument aux morts, boulevard de Verdun à Poitiers, en présence des autorités civiles et militaires.

À Poitiers, en présence des autorités civiles et militaires (1), c'est Pascale Pin, secrétaire générale de la préfecture de la Vienne, qui a présidé, devant le monument aux morts boulevard de Verdun, la cérémonie du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

#### « Devenez les bâtisseurs d'une paix à construire chaque jour »

Claude Texier, président départemental de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca), a pris la parole le premier. « Ceux qui eurent à combattre en Algérie, Maroc et Tunisie se retrouvèrent bien malgré eux anciens combattants dès l'âge de 23 ans. Ils refusent d'apparaître aujourd'hui comme des survivants d'un passé révolu. Enfants du second conflit mondial, ils ont subi toutes les privations à l'âge de 20 ans, avant d'être plongés dans une guerre qui devait nous prendre du temps précieux de nos amours, de notre apprentissage de la vie. 30.000 d'entre nous sont morts pour la France pour la plupart à l'âge de 20 ans ainsi que plusieurs centaines de milliers d'Algériens de tous âges pour une guerre creusant entre deux pays des plaies, hélas, pas encore toutes refermées aujourd'hui. Depuis 1963, date anniversaire du cessez-le-feu le 19 mars 1962, nous leur rendons un hommage solennel. »

Dans la suite de son allocution, il s'est tourné vers l'avenir, représenté à cette cérémonie par des jeunes porte-drapeaux. « Refusant d'être des hommes du passé, les anciens combattants en Afrique du Nord se tournent vers la jeunesse. Devenez acteurs de votre histoire et les bâtisseurs d'une paix à construire chaque jour. Les générations actuelles ont besoin de repères. Elles trouvent au travers de ces dates commémoratives les signes du souvenir sans lesquels tout peuple ne peut bâtir son avenir. »

Après la lecture par Pascale Pin d'un message de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, le dépôt de gerbes a été suivi de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence et de la Marseillaise.

(1) Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers, Benoit Tirant et Ronan Nédélec, conseillers régionaux, Joëlle Peltier, vice-présidente du Département, le général Hervé Pierre, délégué militaire départemental, le général Arnaud Girault, commandant du groupement de gendarmerie de la Vienne, le commissaire Hervé Bousquet et le lieutenant-colonel David Mailleraud (Sdis de la Vienne)

COMMÉMORATION | A LA UNE LOCAL | VIENNE | POITIERS | POLITIQUE







## Revue de presse

### NEUVILLE-DE-POITOU Maison en feu à Bellefois : une famille relogée

Une famille de cinq personnes a dû être relogée en urgence après un incendie survenu, dimanche vers 14 h 30, dans leur maison de la rue Saint-Maur. Vingt-neuf pompiers ont été mobilisés sur cet incendie concernant une habitation de 120 m<sup>2</sup> dont la moitié de la surface a pu être préservée par l'action des secours.

La Nouvelle République,  
21 mars 2023.

la Nouvelle  
République.fr

## Les Trois-Moutiers : prise de commandement chez les pompiers

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 22/03/2023 à 23:23 | Mis à jour le 22/03/2023 à 23:23



LES TROIS-MOUTIERS



Le capitaine Olivier Bricout (à gauche) officiellement installé.  
© (Photo NR-CP)

Marie-Jeanne Bellamy, maire des Trois-Moutiers, vice-présidente départementale, présidente du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) et présidente des maires de la Vienne, a accueilli les personnalités au Centre de secours et d'incendie des Trois-Moutiers pour la cérémonie de prise de commandement à la suite de la démission du lieutenant Arnaud Delagouttière, chef de centre des Trois-Moutiers. Le capitaine Olivier Bricout, qui a assuré l'intérim, a pris officiellement le commandement du centre lundi 20 mars.

La cérémonie s'est déroulée en présence du sous-préfet, Christophe Pecate, du colonel Christophe Landrieau, directeur du Sdis 86, d'Alain Pichon, président du Département, et des maires des communes du secteur. Une cérémonie empreinte de solennité au cours de laquelle Magalie Michot a été élevée au grade d'infirmière principale.

### Parcours

Le colonel Landrieau a présenté le capitaine Olivier Bricout, originaire d'Angers. Après avoir été pompier volontaire à Montpellier, il a été « intégré pompier professionnel » en tant qu'« adjoint au chef de centre de Plaisir », puis a rejoint le Sdis 86 au « centre Saint-Eloi de Poitiers ».

LES TROIS-MOUTIERS COMMUNES







## Social media

### facebook

**Sapeurs-pompiers de la Vienne**  
Publié par Maxime Lacquit · 2 J ·

Le capitaine BRICOUT a pris le commandement du centre d'incendie et de secours (#CIS) des #TroisMoutiers, lors de la cérémonie organisée en cette fin de journée et en présence de :

- Mme Marie Jeanne Bellamy - Présidente du conseil d'administration du #SDIS de la #Vienne86 et maire de la commune des Trois-Moutiers ;
- M. Alain Pichon - Président du Département de la Vienne ;
- M. Christophe PÉCATE, sous-préfet de l'arrondissement de #Châtelleraut représentant la Préfect... Voir plus

**Sapeurs-pompiers de la Vienne**  
Publié par Maxime Lacquit · 20 h ·

Pour avoir agressé un sapeur-#pompiers professionnel lors d'une intervention à #Buxerolles le 25 octobre 2021, le Tribunal correctionnel de la Ville De Poitiers a prononcé une peine d'emprisonnement de 6 mois avec sursis probatoire et obligation de soins, de travail et d'indemnisation de la victime.

#TouchePasÀMonPompier

**Sapeurs-pompiers de la Vienne**  
Publié par Maxime Lacquit · 3 min ·

Une délégation de 44 sapeurs-#pompiers du Département de la Vienne, avec 19 centres d'incendie et de secours représentés, participe au cross #national organisé à #Reims, par les Sapeurs-pompiers de la Marne et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne.

Bonne chance à toutes et à tous ! 🏃🏻‍♀️🏃🏻‍♂️

### twitter

**@sdis86** @sdis86 2d

Le capitaine BRICOUT a pris le commandement du #CIS des #TroisMoutiers, lors de la cérémonie organisée en présence de @MARIEBELLAMY, @AlainPichon86, M. PÉCATE, représentant du @Prefet86 et les sapeurs-#pompiers du secteur

3 14 37

**@sdis86 Retweeted**

**Académie de Poitiers** @acpoitiers 5d

Au centre de secours #Melle, la rectrice @BndicteRobert rencontre les jeunes sapeurs-pompiers et les élèves de bac pro "Métiers de la sécurité", à l'occasion de la signature d'un nouveau partenariat avec les #SDIS des quatre départements de l'@acpoitiers

7 33

**@sdis86** @sdis86 4m

Une délégation de 44 sapeurs-#pompiers de la #Vienne86, avec 19 centres d'incendie et de secours représentés, participe au cross #national organisé à #Reims, par le @SDIS51 et @udsp51.

Bonne chance à toutes et à tous ! 🏃🏻‍♀️🏃🏻‍♂️

1

**@sdis86** @sdis86 20h

Pour avoir agressé un sapeur-#pompiers lors d'une intervention à #BUXEROLLES, le Tribunal correctionnel de #POITIERS a prononcé une peine d'emprisonnement de 6 mois avec sursis probatoire et obligation de soins, de travail et d'indemnisation de la victime.

#TouchePasÀMonPompier

15 50